

L'ardente et lourde bataille du libre-échange

par Jean-Pierre Gaboury

Nos relations avec les Etats-Unis et en tout particulier nos relations économiques ont toujours été une de nos préoccupations majeures, pour les raisons géographiques, historiques, économiques et politiques bien évidentes. Elles n'ont jamais provoqué chez nous que des réactions partagées, entre l'ouverture et la méfiance. A certains moments de notre histoire, elles se sont posées avec véhémence, notamment chaque fois que l'on a projeté de les modifier sensiblement, comme en 1879 avec la "politique nationale", ou en 1911 avec "l'entente de réciprocité", ou encore durant la dernière décennie avec l'Agence de tamisage des investissements étrangers et les autres mesures nationalistes du genre. Nous sommes présentement engagés dans une telle période d'intenses débats sur nos relations économiques avec notre puissant partenaire.

L'histoire donnera sûrement une place critique aux années quatre-vingts, pour le référendum québécois, la loi constitutionnelle de 1982 et le projet de libéraliser l'ensemble des échanges commerciaux canado-américains du gouvernement progressiste-conservateur. Ce plan, au demeurant fort audacieux, vise à mettre sur pied une zone de libre-échange entre les deux pays (que le Premier ministre le reconnaisse publiquement ou non), c'est-à-dire une région au sein de laquelle les échanges commerciaux sont affranchis des barrières tarifaires ou autres. En effet, M. Mulroney écrivait clairement au Président Reagan en septembre 1985: "Le Canada veut négocier le plus grand nombre possible de réductions des barrières tarifaires et non tarifaires qui se révéleraient avantageuses pour les deux pays." Ce projet aura de toute façon un impact considérable sur notre société et il nourrit déjà une polémique qui s'étendra au cours des deux prochaines années.

Notre intention n'est pas d'évaluer les avantages ou les désavantages du libre-échange pour notre économie ou encore de nous interroger sur ses conséquences sociales et politiques pour notre société. Les études sur ces questions sont nombreuses et encore controversées et continuent d'alimenter les discussions. De toute façon, en pareille affaire les raisons économiques ou les considérations purement rationnelles n'auront pas nécessairement le dernier mot. En ce sens elle est hautement politique et les valeurs de

Jean-Pierre Gaboury est professeur au département de science politique de l'Université d'Ottawa.